

Institut de la Conduite Automobile pour la Recherche et l'Enseignement  
Organisme de formation professionnelle adhérent aux Centres d'Education Routière : CER,  
conventionné par le Conseil Régional d'Ile de France pour la formation de moniteurs d'auto-école préparant au BEPECASER



# Centre de Formation



[cer-icare.fr](http://cer-icare.fr)

Siège Social : 57-59 rue Lacordaire, 75015 Paris – Tél. : 01.45.58.25.31 – Fax : 01 45 58 26 75

# Nos différentes formations

---

- **BEPECASER tronc-commun**  
(Monitorat auto-école)
- **BEPECASER mention deux-roues**  
(Monitorat moto-école)
- **Capacité de gestion**  
(Pour créer ou reprendre une école de conduite)
- **Réactualisation des connaissances**  
(Stage quinquennal pour les exploitants d'auto-école)
- **Reconstitution de points**  
(Stage de récupération de points au permis de conduire)
- **Tests psychotechniques**  
(Pour les conducteurs âgés, handicapés, ou ayant un permis annulé)

# Présentation de la formation BEPECASER

---

« **L'**enseignant de la conduite a un rôle social très important à jouer. En effet, il doit non seulement faire acquérir à son élève toutes les connaissances et savoir-faire indispensables pour conduire, mais aussi développer auprès de lui des attitudes positives vis à vis de la Sécurité Routière.

Cette mission implique une maîtrise de plus en plus grande des savoirs enseignés et une grande faculté d'adaptation, puisque l'apprentissage de la conduite s'adresse à des personnes de tous âges et de toutes conditions économiques et sociales.

C'est la raison pour laquelle la formation des conducteurs est confiée à des spécialistes ayant prouvé leurs connaissances techniques et pédagogiques.

La profession de moniteur d'auto-école est réglementée par un diplôme d'état : « le BEPECASER », Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière, délivré par le Ministère des Transports.

Pour obtenir le Brevet, vous devez réussir au préalable les épreuves d'admissibilité qui ont lieu fin novembre, puis celles d'admission qui se déroulent fin mai. Il n'y a qu'une session d'examen par an.

Une fois titulaire du BEPECASER, pour exercer, vous devez être en possession d'une « autorisation d'enseigner » délivrée par la préfecture du lieu de votre résidence.

Celle-ci vous sera accordée si, outre votre diplôme, vous avez : trois ans minimum de permis B, deux ans si vous avez suivi l'AAC, vingt ans minimum, un casier judiciaire vierge, et une visite médicale auprès d'un médecin agréé avec avis favorable.

Muni de cette autorisation, vous pourrez travailler comme salarié dans une auto-école. Si vous voulez par la suite exploiter votre propre école de conduite, il faudra avoir 23 ans minimum, un casier judiciaire vierge et passer la formation à la capacité de gestion.

Si vous souhaitez vous spécialiser, vous pourrez ultérieurement devenir moniteur moto, moniteur poids lourd, animateur dans le cadre du permis à points, formateur de moniteurs ou inspecteur des permis de conduire.

Depuis 16 ans, nous avons formé plus de 600 enseignants de la conduite qui ont trouvé un emploi à l'issue de la formation. Certains depuis ont même créé leur propre école de conduite dans différentes régions de France.

Nous vous aiderons à nous rejoindre dans cette difficile et passionnante profession. »

**Xavier SAVIGNAC**

Gérant du CER ICARE FORMATIONS,

Titulaire du BAFM.

Président de l'Association Nationale des Formateurs de Moniteurs (ANFM),  
de 1994 à 1997.

# Stagiaires diplômés en 2011

---

Liste de nos élèves reçus à l'admission du BEPECASER session 2011  
55 candidats reçus sur 58 présentés (Taux de réussite : 95%)

ABDELLATIF Mohamed	ALFEREZ Tony
AOUDIA Farid	BAPTISTA Daniel
BELKACEM Ali	BIREN Geoffrey
BOUALAM Farid	BOURDOIS Audrey
BOUVET Romain	BROT Isabelle
CAMILLUCCI Ambre	CHAIX Véronique
CAZABON Marine	CHARFI Saber
CHAVENEAU Cédric	COLLE Thierry
DAMARI Céline	DI MEO Claude
DUGLEUX Julien	EDLINE Pascal
EL GUESS Samir	ERDUAL Jessie
FANIN Julien	FONTAINE Nathalie
GHARBI Karim	GOMES Emmanuel
GOMEZ LARENAS Nicolas	GOURDET Morgane
HACHEMI Bassam	HUGUET Julien
ISELE Jonathan	JAHIER David
LEBON Caroline	LEON Laura
LOIRAT Jérémie	LOUZABI Farid
MAÎTREL Mathieu	MATHIOUX Morgan
MORTIER Stéphane	MOUDOUROU Serge-Vivien
MOURLHOU Déborah	NICLOUX Pascal
PAROUNAGHIAN Arnaud	PIETRUS Lorna
PRADIE Gabriel	RODRIGUES Sandrine
ROUSSELIE Marielle	TALEB Sébastien
THOMAS Nathalie	TROISBE-BAUMANN Benoît
TROUVIN Arnaud	VANG Ntxais
WAGUE Fatimata	WAGUE Mahamadou
ZAOUI Abdelnacer	

# Insertion des stagiaires en 2011

Taux de réussite à l'examen : 95% de réussite, 55 candidats reçus sur 58 présentés  
Taux de placement : 100% des stagiaires diplômés – 65 offres d'emploi non satisfaites

ABDELLATIF Mohamed  
Enseignant de la conduite  
CER STAINS  
5 bd Maxime Gorki  
93240 STAINS  
01 48 21 48 21

BELKACEM Ali  
Enseignant de la conduite  
SAINT CLOUD CONDUITE  
10 rue Alexandre Coutureau  
92210 SAINT CLOUD  
01 46 02 03 61

BOUVET Romain  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE STARTER 12  
11 rue Louis Braille  
75012 PARIS  
01 43 42 36 35

CAZABON Marine  
Enseignante de la conduite  
ANTONY CENTRE DE CONDUITE  
50 rue Prosper Legouté  
92160 ANTONY  
01 42 37 70 60

DAMARI Céline  
Enseignante de la conduite  
AUTO ECOLE SABRINA  
32 rue Montessuy  
91260 JUVISY SUR ORGE  
01 69 24 05 05

EL GUESS Samir  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE BECON CENTRE  
34 avenue Pasteur  
92400 COURBEVOIE  
01 43 34 19 90

GHARBI Karm  
Enseignant de la conduite  
A-E DES BUTTES CHAUMONT  
4 rue Armand Carrel  
75019 PARIS  
01 42 01 60 21

HACHEMI Bassam  
Enseignant de la conduite  
A-E DES BUTTES CHAUMONT  
4 rue Armand Carrel  
75019 PARIS  
01 42 01 60 21

LEBON Caroline  
Enseignante de la conduite  
CER BUSSY SAINT GEORGES  
9 rue des Chaldans  
77600 BUSSY SAINT GEORGES  
01 70 04 08 27

MAÏTREL Mathieu  
Enseignant de la conduite  
CER ALFORTVILLE  
49 rue Victor Hugo  
94140 ALFORTVILLE  
01 45 18 92 64

MOURLHOU Déborah  
Enseignante de la conduite  
CER VILLIERS  
93 rue du Rocher  
75008 PARIS  
01 43 87 89 89

PRADIE Gabriel  
Enseignant de la conduite  
SARL FOROMAR  
1 avenue de Verdun  
92390 VILLENEUVE LA GARENNE  
01 47 99 80 55

THOMAS Nathalie  
Enseignante de la conduite  
CER COLOMBES  
21 rue Gabriel Péri  
92700 COLOMBES  
01 47 86 05 50

WAGUE Fatimata  
Enseignante de la conduite  
SAINT CLOUD CONDUITE  
10 rue Alexandre Coutureau  
92210 SAINT CLOUD  
01 46 02 03 61

ALFEREZ Tony  
Enseignant de la conduite  
CER GENTILLY  
2 rue d'Arcueil  
94250 GENTILLY  
01 45 46 45 45

BIREN Geoffrey  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE DE L'EUROPE  
39 avenue de l'Europe  
92310 SEVRES  
01 46 26 61 93

BROT Isabelle  
Enseignante de la conduite  
AUTO ECOLE DE GARCHES  
18 rue de l'Abreuvoir  
92380 GARCHES  
01 47 95 27 36

CHARFI Saber  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE CAR  
2 avenue de la Porte des Lilas  
75020 PARIS  
01 43 64 99 99

DI MEO Claude  
Enseignant de la conduite  
ABCMG  
106 bd Jean Jaurès  
91100 CORBEIL  
01 36 80 60 09

ERDUAL Jessie  
Enseignante de la conduite  
AUTO ECOLE PERMIS OUEST  
7 rue Laborde  
75008 PARIS  
01 43 87 80 14

GOMES Emmanuel  
Enseignant de la conduite  
CER BONNE ROUTE  
90 rue du général de Gaulle  
95320 SAINT LEU LA FORÊT  
01 34 18 15 15

HUGUET Julien  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE LEVIS  
5 place Lévis  
75017 PARIS  
01 42 27 26 86

LEON Laura  
Enseignante de la conduite  
AUTO ECOLE HAPPY PERMIS  
267 rue de Charenton  
75012 PARIS  
09 8179 97 23

MATHIOUX Morgan  
Enseignante de la conduite  
CER LONGJUMEAU CONDUITE  
18 avenue du Général de Gaulle  
91160 LONGJUMEAU  
01 69 09 29 27

NICLOUX Pascal  
Enseignant de la conduite  
MONNERET MOTO ECOLE  
7 route de la Reine  
92100 BOULOGNE  
01 01 41 31 40 32

RODRIGUES Sandrine  
Enseignante de la conduite  
ECOLE DE CONDUITE BRAVO  
33 rue François Sautet  
94550 CHEVILLY LARUE  
01 49 62 58 19

TROISBE-BAUMANN Benoît  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE MARIE  
231 avenue du Général Leclerc  
94700 MAISONS ALFORT  
01 43 68 88 88

WAGUE Mahamadou  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE DE L'EUROPE  
39 avenue de l'Europe  
92310 SEVRES  
01 46 26 61 93

AOUDIA Farid  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE EC 92  
2 bis avenue Aristide Briand  
92500 RUEIL MALMAISON  
01 47 49 73 74

BOUALAM Farid  
Enseignant de la conduite  
CER STAINS  
5 bd Maxime Gorki  
93240 STAINS  
01 48 21 48 21

CAMILLUCCI Ambre  
Enseignante de la conduite  
CAMPUS PERMIS  
15 rue d'Assas  
75006 PARIS  
01 45 48 32 89

CHAVENEAU Cédric  
Enseignant de la conduite  
ECAM  
Bd de la Gare  
94470 BOISSY ST LEGER  
01 45 69 25 26

DUGLEUX Julien  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE PERNETY  
13 rue Francis de Préssensé  
75014 PARIS  
01 45 42 39 80

FANIN Julien  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE CHERET  
117 rue Chéret  
94000 CRETEIL  
01 42 07 13 47

GOMEZ LARENAS Nicolas  
Enseignant de la conduite  
FRIEDLAND CONDUITE  
6 rue Berryer  
75008 PARIS  
01 42 25 14 14

ISELE Jonathan  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE DU BOUQUET  
6 bis avenue Lucien Rémy  
77340 PONTAULT COMBAULT  
01 60 29 68 00

LOIRAT Jérémie  
Enseignant de la conduite  
CSR JEAN JAURES  
19 bis rue Jean Jaurès  
93240 STAINS  
01 48 27 16 22

MORTIER Stéphane  
Enseignant de la conduite  
CER BOBILLOT  
41 rue Bobillot  
75013 PARIS  
01 45 80 51 37

PAROUNAGHIAN Arnaud  
Enseignant de la conduite  
ECF TRINITE  
35 rue Notre Dame de Lorette  
75009 PARIS  
01 48 74 85 81

ROUSSELIE Marielle  
Enseignante de la conduite  
AUTO ECOLE BRASSEUR  
92 avenue de Versailles  
75016 PARIS  
01 45 20 48 48

TROUVIN Arnaud  
Enseignant de la conduite  
EGLY AUTO ECOLE  
18 bis Grande Rue  
91520 EGLY  
01 64 90 60 31

ZAQUI Abdelnacer  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE CEFER  
56 bd du Couchant  
92000 NANTERRE  
01 47 24 74 51

BAPTISTA Daniel  
Enseignant de la conduite  
ESR CORENTIN CELTON  
17 bd Voltaire  
92130 ISSY LES MOULINEAUX  
01 47 65 00 31

BOURDOIS Audrey  
Enseignante de la conduite  
AUTO ECOLE DU CENTRE  
89 bd de la République  
92100 BOULOGNE  
01 46 08 44 00

CHAIX Véronique  
Enseignante de la conduite  
ECA  
15 avenue Camille St Saëns  
95280 JOUY LE MOUTIER  
01 34 40 89 10

COLLE Thierry  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE LEVIS  
5 place Lévis  
75017 PARIS  
01 42 27 26 86

EDLINE Pascal  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE RICHEMONT 2  
2 avenue de la République  
77400 LAGNY  
01 60 07 49 60

FONTAINE Nathalie  
Enseignante de la conduite  
ESR CORENTIN CELTON  
17 bd Voltaire  
92130 ISSY LES MOULINEAUX  
01 47 65 00 31

GOURDET Morgane  
Enseignante de la conduite  
AUTO ECOLE DE RUNGIS  
25 place Louis XIII  
94150 RUNGIS  
01 45 12 91 91

JAHIER David  
Enseignant de la conduite  
AUTO ECOLE DE LYSER  
6 Grande Rue  
78410 AUBERGENVILLE  
01 30 91 75 75

LOUZABI Farid  
Enseignant de la conduite  
JEAN JACQUES AUTO ECOLE  
8 rue des Cordeliers  
02200 SOISSONS  
03 23 53 11 12

MOUDOUROU Serge-Vivien  
Enseignant de la conduite  
FAVIC AUTO ECOLE  
1 avenue de la Porte de Brancion  
75015 PARIS  
01 48 28 03 78

PIETRUS Lorna  
Enseignante de la conduite  
CFR 11 SAINT MAUR  
1 rue du Pont de Créteil  
94100 ST MAUR DES FOSSES  
01 48 83 41 13

TALEB Sébastien  
Enseignant de la conduite  
CER ERMONT  
18 rue de Stalingrad  
95120 ERMONT  
01 34 15 81 99

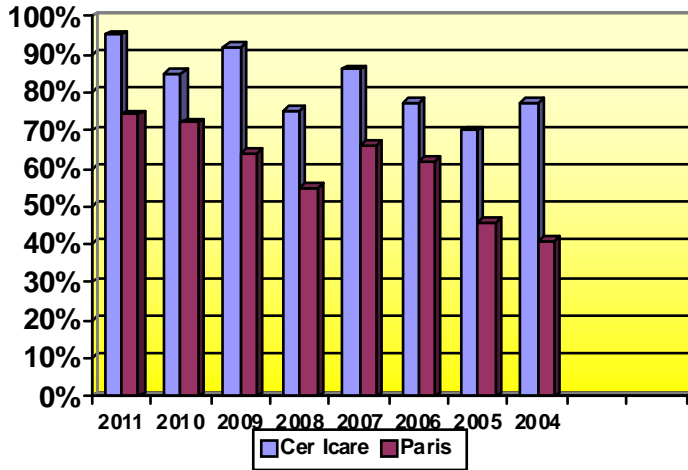
VANG Ntxais  
Enseignante de la conduite  
CER POINT CONDUITE 3  
49 avenue Carnot  
91300 MASSY  
09 81 24 71 32

# Nos Résultats de 2004 à 2011

Statistiques Officielles de la Préfecture de Police de PARIS

## ADMISSION

Obtention du BEPECASER, Résultats après rattrapage



### Résultats session 2011

Cer Icare Formations : 95%, 55 candidats reçus sur 58  
Moyenne du centre d'examen : 74 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2010

Cer Icare Formations : 85%, 44 candidats reçus sur 52  
Moyenne du centre d'examen : 72 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2009

Cer Icare Formations : 92%, 45 candidats reçus sur 49  
Moyenne du centre d'examen : 64 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2008

Cer Icare Formations : 75%, 30 candidats reçus sur 40  
Moyenne du centre d'examen : 55 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2007

Cer Icare Formations : 86%, 32 candidats reçus sur 37  
Moyenne du centre d'examen : 66% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2006

Cer Icare Formations : 77%, 23 candidats reçus sur 30  
Moyenne du centre d'examen : 62% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2005

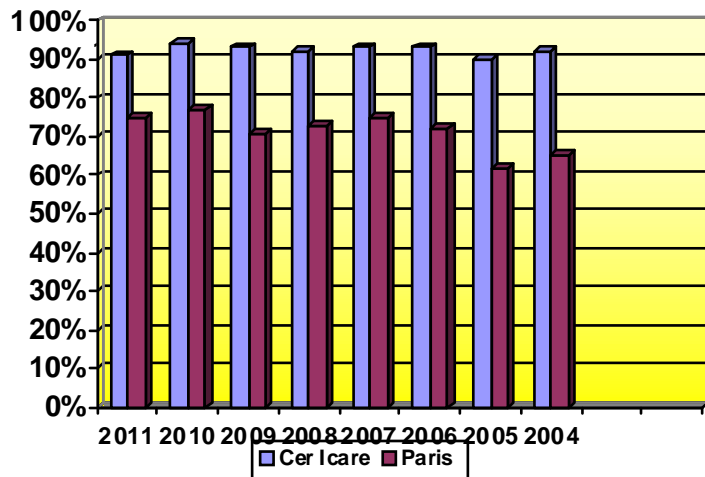
Cer Icare Formations : 70%, 28 candidats reçus sur 40  
Moyenne du centre d'examen : 46% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2004

Cer Icare Formations : 77%, 27 candidats reçus sur 35  
Moyenne du centre d'examen : 41% Paris et Val de Marne

## ADMISSIBILITE

Phase pré-qualifiante nécessaire pour l'entrée en formation



### Résultats session 2011

Cer Icare Formations : 91%, 53 candidats reçus sur 58  
Moyenne du centre d'examen : 75% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2010

Cer Icare Formations : 94%, 45 candidats reçus sur 48  
Moyenne du centre d'examen : 77% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2009

Cer Icare Formations : 93%, 42 candidats reçus sur 45  
Moyenne du centre d'examen : 71% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2008

Cer Icare Formations : 92%, 34 candidats reçus sur 37  
Moyenne du centre d'examen : 73 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2007

Cer Icare Formations : 93%, 37 candidats reçus sur 40  
Moyenne du centre d'examen : 75% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2006

Cer Icare Formations : 93%, 26 candidats reçus sur 28  
Moyenne du centre d'examen : 72% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2005

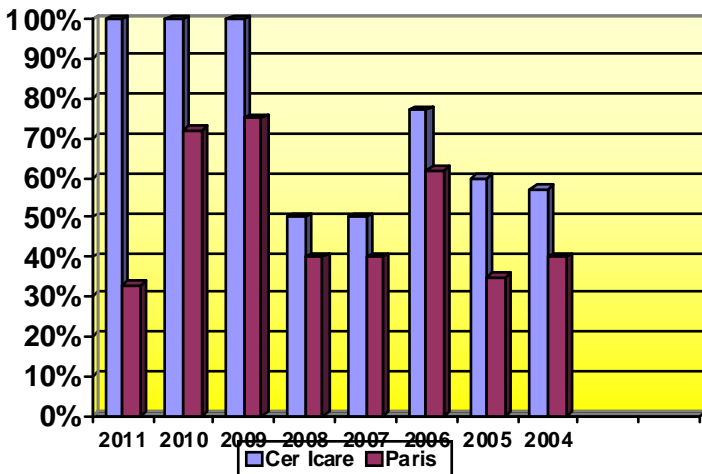
Cer Icare Formations : 90%, 34 candidats reçus sur 38  
Moyenne du centre d'examen : 62% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2004

Cer Icare Formations : 92%, 35 candidats reçus sur 38  
Moyenne du centre d'examen : 65% Paris et Val de Marne

## CONTROLE DE NIVEAU

Pour les candidats sans diplôme



### Résultats session 2011

Cer Icare Formations : 100%, 1 candidats reçus sur 1  
Moyenne du centre d'examen : 33% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2010

Cer Icare Formations : 100%, 3candidats reçus sur 3  
Moyenne du centre d'examen : 72 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2009

Cer Icare Formations : 100%, 2 candidats reçus sur 2  
Moyenne du centre d'examen : 75 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2008

Cer Icare Formations : 50%, 1 candidat reçu sur 2  
Moyenne du centre d'examen : 40 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2007

Cer Icare Formations : 50%, 1 candidat reçu sur 2  
Moyenne du centre d'examen : 40 % Paris et Val de Marne

### Résultats session 2005

Cer Icare Formations : 60%, 3 candidats reçus sur 5  
Moyenne du centre d'examen : 35% Paris et Val de Marne

### Résultats session 2004

Cer Icare Formations : 57%, 4 candidats reçus sur 7  
Moyenne du centre d'examen : 40% Paris et Val de Marne

# Etapes pour devenir moniteur d'auto-école

**INSCRIPTION AU CER ICARE FORMATIONS  
CENTRE DE FORMATION DE MONITEURS  
AGREE.**

⦿ Avant le 3 septembre 2012  
Si vous n'avez pas de CAP, ni de BEPC

⦿ Avant le 1er octobre 2012  
Si vous avez le BEPC ou un CAP

⦿ mercredi 10 octobre 2012

**CONTROLE DE NIVEAU : 1 EPREUVE**  
épreuve écrite de français réservée  
aux seuls candidats non titulaires du  
BEPC, CAP ou équivalents.

Si vous obtenez une note supérieure ou égale à 10

⦿ mercredi 14 novembre 2012

**ADMISSIBILITE : 2 EPREUVES**  
pour tous les candidats,  
dont 1 synthèse écrite.....coeff.1  
et 1 entretien oral.....coeff.1

Si vous obtenez une note supérieure ou égale à 20 sur 40

⦿ mercredi 15 mai 2013  
et les jours suivants

**ADMISSION : 4 EPREUVES**  
- contrôle des connaissances : QCM coeff.2  
- pédagogie en salle.....coeff.3  
- pédagogie sur véhicule.....coeff.3  
- conduite commentée.....coeff.1

Si vous avez plus de 90 points sur 180  
sans aucune note inférieure à 07/20

Si vous avez entre 72 et 90 points sans  
note inférieure à 07/20 ou 108 points ou  
plus avec une seule note inférieure à 7/20

**OBTENTION DU  
DIPLOME D'ETAT :  
LE BEPECASER**

**EPREUVES DE RATTRAPAGE**  
(celles en dessous de 10/20)

⦿ le 3 septembre 2013

**AUTORISATION D'ENSEIGNER :**

Pour enseigner, il faut :  
- avoir le BEPECASER, et 20 ans minimum  
- avoir un casier judiciaire vierge  
- passer une visite médicale préfectorale avec un avis favorable.

⦿ Octobre 2013

**MENTION 2 ROUES**

Pour enseigner la moto

**MENTION POIDS LOURD.**

Pour enseigner le poids lourd ou le transport en commun

**MENTION BAFM**

Pour être formateur de moniteurs

# Programme de la formation

## Admissibilité

### Objectifs :

- Passer avec succès les épreuves de contrôle de niveau et d'admissibilité
- Se remettre à niveau en Français
- Savoir élaborer une synthèse écrite
- Apprendre à présenter une argumentation orale
- Améliorer son écoute
- Développer son esprit critique
- Acquérir une culture relative à l'automobile et à la sécurité routière

### PROGRAMME THEORIQUE

#### Le phénomène automobile

Situer la place de l'automobile dans notre société  
Avoir des notions sur la circulation routière  
Connaître le parc automobile  
Connaître et comprendre les éléments de statistiques  
Comprendre la réglementation de la circulation

#### La Sécurité Routière

Savoir analyser un accident  
Se débarrasser des idées reçues  
Connaître les facteurs accidentogènes  
Connaître et comprendre les moyens mis en œuvre pour la sécurité

#### Expression écrite ou orale

Savoir repérer les fautes d'orthographe et les impropriétés de sens dans un texte  
Savoir synthétiser un dossier par écrit  
Savoir dégager oralement les idées forces d'un texte de société et savoir les commenter

## Admission

### Objectifs généraux

- Former des conducteurs d'âges et d'aptitudes différentes
- Animer des séances d'éducation en milieu scolaire
- Passer avec succès les épreuves d'admission du BEPECASER
- Etre capable de faire partie de commissions

### PROGRAMME THEORIQUE

#### La pédagogie de la conduite

comprendre la finalité de la formation des conducteurs  
être capable de maîtriser les objectifs pédagogiques  
savoir organiser une progression d'apprentissage  
être capable d'adapter son enseignement  
savoir mettre en œuvre les différentes méthodes pédagogiques  
être capable d'utiliser les différents moyens de l'enseignement

#### Technologie automobile

avoir des notions de mécanique et de dynamique  
avoir des notions sur la sécurité active et passive

#### Les conducteurs et la conduite

savoir analyser les tâches du conducteur  
avoir des notions de physiologie et de psychologie

#### Réglementation

connaître et comprendre la réglementation routière

#### Instruction professionnelle et civique

connaître les instances institutionnelles  
connaître l'historique professionnel et sa réglementation  
connaître la convention collective  
avoir des notions sur les assurances

### PROGRAMME PRATIQUE

- Pédagogie en voiture
- Perfectionnement en conduite
- Conduite en double commandes
- Entraînement à l'intervention
- Conduite commentée
- Pédagogie en salle
- Animation de modules
- Stages en auto-école

# Examens du Bepecaser

---

## Contrôle de niveau

- ❖ Epreuve écrite de français qui consiste à rétablir le libellé correct d'un texte comportant des omissions et des impropriétés de terme ou d'orthographe.  
(durée de l'épreuve 40 minutes. Note minimum nécessaire 10 sur 20)

## Admissibilité

Epreuves qui consistent en :

- ❖ Une synthèse écrite d'un dossier se rapportant à un sujet de société ou de sécurité routière.  
(Durée 3 heures, coefficient 1).
- ❖ Un entretien oral avec deux examinateurs portant sur un article de société ou de sécurité routière.  
(durée 20 minutes, après 20 minutes de préparation).

A l'issue des épreuves, il est nécessaire d'obtenir au moins 20 points sur 40 pour être admissible. En cas de réussite la formation continue. En cas d'échec la formation s'arrête.

## Admission

Epreuves qui consistent en :

- ❖ Un test de contrôle de connaissances sous la forme d'un questionnaire à choix multiples.  
(durée 1 heure 15, 40 questions, coefficient 2).
- ❖ Une épreuve de pédagogie sur véhicule consistant à dispenser un cours pratique à un véritable élève. (durée 1 heure 05, coefficient 3).
- ❖ Une épreuve de pédagogie en salle visant à dispenser un cours théorique à un auditoire.  
(durée 55 minutes, après 45 minutes de préparation, coefficient 3).
- ❖ Une épreuve de conduite commentée.  
(durée 25 minutes, coefficient 1).

A l'issue des 4 épreuves, les candidats ayant obtenu au moins 90 points sur 180 sans note inférieure à 7/20 sont admis.

## Rattrapage

Les épreuves en dessous de 10/20 sont repassées pour les candidats totalisant au moins 88 points sans atteindre 90 et n'ayant pas eu de note éliminatoire, et pour ceux ayant eu 108 points et une seule note inférieure à 7/20.

# Durée de la formation

## Durée totale : Admissibilité + Admission = 9 mois

Du 1er octobre 2012 au 14 juin 2013.

Comprenant : Cours théoriques et pratiques, stages en école de conduite, travaux personnels (lectures, recherches de documentations, devoirs...).

Nombre total d'heures de formation théorique et pratique : 1034 heures

+ stage en entreprise : 168 heures

Durée de la formation : 1202 heures

Nombre de jours d'examen : 8 jours

## Emploi du temps de l'admissibilité

Du 1er octobre 2012 au 30 novembre 2012

Heures/Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin de 9h30 à 12h30	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS
après-midi de 13h30 à 16h30	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS
Total hebdomadaire des heures de formation au CER ICARE FORMATIONS...6 h x 5 j = <b>30 heures</b>					

Pour les élèves en contrat de qualification, l'alternance est la suivante : Les matinées au CER ICARE FORMATIONS, et les après-midis à l'auto-école.

## Emploi du temps de l'admission

Du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 14 juin 2013

Heures/Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin de 9h30 à 12h30	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	Auto-école
après-midi de 13h30 à 17h30	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	CER ICARE FORMATIONS	Auto-école
Total hebdomadaire des heures de formation au CER ICARE FORMATIONS..... 7 h x 3 j = <b>21 heures</b>					
Total hebdomadaire des heures de formation en auto-école..... 7 h x 2 j = <b>14 heures</b>					
					----- Total..... <b>35 heures</b>

Pour les élèves en contrat de professionnalisation, l'alternance est la suivante : Au CER ICARE FORMATIONS, une journée complète par semaine pour la pratique et 3 matinées pour la théorie, le reste du temps à l'auto-école.

# Inscriptions

---

## Conditions préalables

- Avoir au moins 20 ans et trois mois
- Posséder le permis de conduire B en cours de validité, au moins depuis 24 mois à l'entrée de la formation.
- Avoir une acuité visuelle après correction au moins égale à 09/10<sup>ème</sup> à l'ensemble des 2 yeux.
- N'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale et ne pas avoir subi l'une des condamnations suivantes : (crime, vol, escroquerie, abus de confiance, faux certificats, corruption et trafic d'influence, homicide ou blessure involontaire, attentats aux mœurs, conduite avec plus de 0,80 gramme d'alcool pur par litre de sang, délit de fuite, refus d'obtempérer...)

## Inscriptions

Des réunions d'information sur le métier et la formation sont organisées de Mars à Mai.

### Phase 1 : candidature

Vous répondez par écrit à un questionnaire de motivation.

Vous passez un entretien individuel avec un formateur portant sur la compréhension d'un texte.

### Phase 2 : Pré-admission

Une sélection est effectuée d'après le questionnaire et l'entretien individuel.

Un avis de pré-admission écrit est envoyé au candidat si celui-ci est accepté.

### Phase 3 : Recherche d'un financement

En fonction de la situation une recherche personnelle de financement peut-être entreprise.

### Phase 4 : Entrée en formation

## Dates des inscriptions

- **Avant le 3 septembre 2012** après-midi, si vous êtes soumis à l'épreuve de contrôle de niveau. Cet examen est obligatoire pour les candidats qui ne sont titulaires ni du BEP ni d'un CAP.
- **Avant le 1er octobre 2012** si vous êtes dispensé de l'épreuve de contrôle de niveau car vous êtes titulaire du BEPC ou d'un CAP.

## Modalités des inscriptions, liste des pièces à fournir :

- Une demande de candidature au BEPECASER sur papier libre, adressée à Monsieur le Préfet de Police de Paris.
- Une photocopie recto/verso de votre carte d'identité.
- Si vous êtes étranger, la photocopie recto-verso de votre titre de séjour en cours de validité.
- Cinq photos d'identité, au dos desquelles le nom et le prénom du candidat apparaîtront.
- La photocopie du ou des permis dont vous êtes titulaire (recto-verso).
- La photocopie de votre diplôme national du brevet, d'un CAP, d'un CFP ou d'un diplôme admis en équivalence de niveau 5 de l'Education Nationale.
- Si vous êtes titulaire d'un diplôme étranger, outre la photocopie de votre diplôme, une attestation délivrée par le Ministère de l'Education Nationale certifiant que celui-ci est d'un niveau équivalent ou supérieur au diplôme national du brevet ou d'un titre ou diplôme admis en équivalence. Pour l'obtenir vous devez écrire au Ministère de l'éducation Nationale, Direction de l'Enseignement scolaire (Bureau DESCO, A6-142 rue du Bac 75007, PARIS) et demander avec la photocopie de votre diplôme, une attestation de niveau.
- 5 grandes enveloppes (22,9 cm x 32,4 cm) portant votre nom, prénom et adresse timbrées à 50 grammes.
- 6 timbres au tarif lettre (20 grammes).
- Si vous avez déjà réussi l'épreuve de contrôle de niveau ou les épreuves d'admissibilité lors de l'une des deux sessions antérieures, la photocopie de l'attestation préfectorale.

# Financement de la formation

---

## **VOUS ETES SALARIE**

Cette formation peut-être prise en charge par votre employeur dans le cadre de la formation continue.  
Si vous êtes salarié d'une auto-école (hôtesse d'accueil, gérant minoritaire salarié...) contactez l'ANFA, Association Nationale des Formations Automobile, Laurence LANCELIN : 41-49 rue de la Garenne, BP 93, 92313 SEVRES Cedex  
Tél : 01 41 14 16 18, Télécopie : 01 41 14 16 00, vous pouvez bénéficier d'une formation continue ou d'une période de professionnalisation si vous avez 12 mois d'ancienneté.

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous pouvez bénéficier d'un congé individuel de formation (CIF), pour vous perfectionner ou changer de profession. Pour cela, vous devez justifier d'une ancienneté de 24 mois au moins, consécutifs ou non, en qualité de salarié, dont 12 mois dans l'entreprise dans laquelle vous êtes actuellement. Si l'entreprise compte moins de 10 salariés, il faut 36 mois au lieu de 24, et 24 mois consécutifs ou non dans les 5 dernières années, sauf si vous avez changé d'emploi à la suite d'un licenciement économique. En même temps que vous demandez l'autorisation d'absence à votre employeur, il faut demander la prise en charge financière de ce congé et des frais de formation à l'OPACIF de la région : Le FONGECIF ILE-DE-FRANCE, 2 ter, boulevard Saint Martin 75498 Paris Cedex 10. Tel : 01 44 10 58 58 - Fax : 01 44 10 59 86 - [www.fongecif-idf.fr](http://www.fongecif-idf.fr). Le dossier est à déposer 90 jours au plus tard avant le début de la formation (emportez-avec vous une feuille de paie, car un code permettra de savoir si votre entreprise dépend de ce fond).

## **VOUS ETES PROFESSION LIBERALE** (Code NAF 8559 A)

Contactez le FIFPL, Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux, Maison des Professions Libérales – 46 Bd Maubourg – 75007 PARIS - Tél : 01 44 11 31 79 - Télécopie : 01 44 11 31 78.

**Vous êtes gérant d'une SARL inscrite au registre du commerce,** NAF 85592

Contactez l'AGEFICE, Association de Gestion du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise, Mme DESLANDES 47-49 rue Tocqueville – 75017 PARIS – DFC : Direction Formation Continue - Téléphone : 01 55 65 66 40.  
Les chefs d'entreprise doivent s'être acquittés de la contribution pour la formation auprès de l'URSSAF, qui envoie l'appel de fond en fin d'année.

## **VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI**

Vous pouvez obtenir un financement total ou partiel :

Par le Conseil Régional d'Ile-de-France, si vous êtes admis dans l'effectif conventionné.

Par un CIF CDD, si vous avez travaillé 4 mois en contrat à durée déterminé (CDD) dans l'année civile en cours et 24 mois consécutifs ou non dans les 5 dernières années. Contactez le FONGECIF Ile-de-France - Tél : 01 44 10 58 58 - [www.fongecif-idf.fr](http://www.fongecif-idf.fr). Le dossier de financement est à déposer au plus tard 60 jours avant le début de la formation

Vous pouvez obtenir un contrat de professionnalisation dans une auto-école. Les frais de formation seront pris en charge par l'ANFA (Association Nationale des Formations Automobile) Laurence LANCELIN, 41-49 rue de la Garenne - BP 93 – 92313 SEVRES Cedex - Tél : 01 41 14 16 54.

Vous êtes bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA), les frais de formation peuvent être en partie pris en charge par le Conseil Général de votre département. Contactez le responsable de la mission RSA à la direction de la prévention et de l'action sociale.

## **AUTRES CAS ...**

Financement des frais de formation à titre individuel.

Financement des frais de formation par l'AGEFIPH pour les personnes handicapées.

Financement des frais de formation par une société, dans le cadre d'un plan de reconversion.

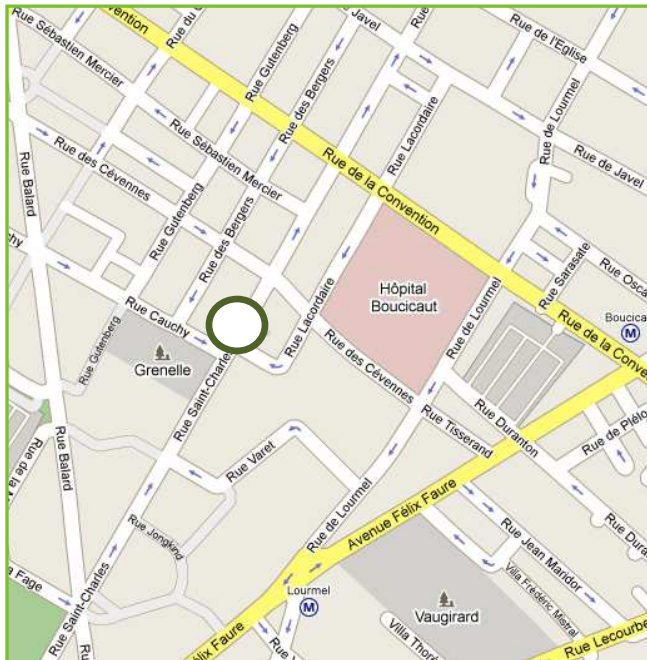
# Pour nous contacter



**Adresse :** 57-59 rue Lacordaire – 75015 Paris

**Tél. :** 01 45 58 25 31 - **Fax :** 01 45 58 26 75 - **Mail :** cer.icare@wanadoo.fr

**Site internet :** www.cer-icare.fr



## Accès :

### En métro :

Charles Michels (ligne 10) ou Lourmel (ligne 8) ou Javel (ligne 10 & RER C)

### En voiture :

Pont Mirabeau

Prendre rue de la Convention

6<sup>ème</sup> rue à droite

SARL ICARE FORMATIONS au capital de 8 000 euros, créée le 01/12/1996 - Siège Social : 57-59 Rue Lacordaire – 75015 PARIS

Tel : 01.45.58.25.31 – Télécopie : 01.45.58.26.75 - Site Internet : www.cer-icare.fr

n° de SIRET : 409 953 320 000 28– RCS : Paris B 409 953 320 – n° de déclaration d'organisme de formation professionnelle : 11752755075 – Code 8559 2–

Centre de formation de moniteurs auto-moto : n° d'agrément F.02.075.0002.0 du 12/07/2002 –

Centre départemental de récupération de points agréé par la Préfecture de Police par l'arrêté n° CDF 98.75002 du 22/02/2001.

Centre de tests psychotechniques des conducteurs de véhicules dont le permis à été annulé ou invalidé, arrêté n° 2004-17229 du 04/03/2004

Stages de capacité de gestion et de réactualisation des connaissances des exploitants d'auto-école, arrêté n° 07501 0001 du 20/04/2001 et 030001 du 25/07/2003.